



INFORMATION DU PORT DE LE PALAIS

BELLE ÎLE EN MER

Avis aux plaisanciers

En raison des travaux de restauration du môle Bourdelle, nous ne serons pas en mesure d'accueillir les bateaux de plaisance de plus de 10 m dans notre avant-port de février à décembre 2025.

Les séjours seront possibles, en fonction des places disponibles, en bouées extérieures ou dans notre bassin à flot soumis à une écluse.

Merci de votre compréhension.